



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

92. Cabaret. Taverne. Auberge. Hotellerie.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

elles sont libres de se pourvoir devant les Tribunaux, si elles ne veulent pas déférer à la décision arbitrale ; ils le doivent parce qu'ils exercent un ministère de conciliation & de paix, qui suppose toujours des moyens raisonnables.

Les Juges subalternes sont des Juges de rigueur, qui ne doivent s'écarter en rien de la justice, parce qu'ils ne sont que les Ministres de la loi. Les Juges des Cours souveraines peuvent juger d'après l'équité, lorsque la loi, par quelque raison que ce puisse être, en contredit les maximes, c'est que la portion d'autorité qui leur est confiée par le Législateur, les rend tout-à-la-fois ses Ministres & interpretes de la loi. (B.)

#### 91. HAMEAU. VILLAGE. BOURG.

Ces trois termes désignent également un assemblage de plusieurs maisons destinées à loger des gens de la campagne.

La privation d'un marché distingue un *village* d'un *bourg*, comme la privation d'une Eglise paroissiale distingue un *hameau* d'un *village*.

Si l'on élève donc l'une auprès de l'autre quelques maisons rustiques, voilà un *hameau* : ajoutez à ce *hameau* une Eglise paroissiale, c'est un *village* : faites tenir dans ce *village* un marché réglé, vous aurez un *bourg*. (B.)

#### 92. CABARET. TAVERNE. AUBERGE.

##### HOTELLERIE.

Ce sont tous lieux ouverts au public, où chacun, pour son argent, trouve des choses nécessaires à la vie.

Un *cabaret* est un lieu où l'on vend du vin en détail à quiconque en veut, soit pour l'emporter, soit pour le boire dans le lieu même. Ce mot ne présente que cette idée.

Une *taverne* est, selon le sens accessoire, que l'usage y a attaché, un *cabaret* où l'on n'a recours que pour y boire à l'excès, & s'y livrer à la crapule.

Une *auberge* est un lieu où l'on donne à manger en repas réglé, soit à titre de pension, soit à raison d'une somme convenue par repas.

Une *hôtellerie* est un lieu où les voyageurs & les passants sont logés, nourris & couchés pour de l'argent.

Quand on n'a pas du vin en cave, on peut en tirer d'un *cabaret*, c'est un dépôt formé par le desir du gain, pour subvenir aux besoins du public. Mais il n'y a que la canaille qui hante les *tavernes*; ce sont comme autant de rendez-vous ouverts à la débauche & aux désordres qu'elle enfante. Ainsi le mot de *cabaret* n'a rien d'odieux, celui de *taverne* ne se prend qu'en mauvaise part: aussi est-il employé exclusivement dans les loix, & dans les discours publics contre les ivrognes.

Les *auberges* sont destinées à la commodité de ceux qui, ne pouvant ou ne voulant pas avoir les embarras d'un ménage, sont bien aise d'y trouver réglément leurs repas; & les *hôtelleries*, aux besoins des étrangers qui passent, & qui sont par-là dispensés de porter avec eux des provisions qui les surchargeroient. L'appas du gain détermine la vocation des *aubergistes* & des *hôteliers*; mais l'esprit social approuve leur commerce, de façon que les étrangers ne savent pas bon gré à une nation qui ne leur a

point préparé de pareils secours ; ils la jugent moins sociable que les autres. (B.)

### 93. MAISON. HOTEL. PALAIS. CHATEAU.

Ce sont des édifices également destinés au logement des hommes : c'est en quoi ces mots sont synonymes. La différence de ces noms vient de celle des états des particuliers qui occupent ces édifices.

Les Bourgeois occupent des *maisons* : les Grands à la ville occupent des *hôtels* : les Rois , les Princes & les Evêques y ont des *palais* : les Seigneurs ont des *châteaux* dans leurs terres. (B.)

### 94. MAISON DES CHAMPS. MAISON DE CAMPAGNE.

On nomme ainsi une maison située hors de la ville : mais il y a quelque différence entre les deux expressions.

L'idée des *champs* réveille celle de la culture, parce qu'on ne les a distingués les uns des autres que pour les mettre en valeur : & l'idée de la *campagne* rappelle l'idée de la ville , à cause de l'opposition de la liberté dont on jouit d'un côté , avec la contrainte où l'on est de l'autre : & quoiqu'on dise proverbialement , avoir un œil aux *champs* , & l'autre à la *ville* , pour dire , prendre garde à tout , ce n'est pas une opposition ; ce n'est qu'une différence que l'on veut marquer entre les soins dont on s'occupe , parce qu'en effet les soins de la culture sont bien différents de ceux des affaires que l'on traite à la ville.

Cela posé , une *maison des champs* est une